

Orvin, petit monde à part

Autor(en): **Léchet, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **69 (1965-1966)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-557390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ORVIN, PETIT MONDE A PART

par Pierre Léchet

20 mars 1966. Un gai soleil annonce le printemps. Orvin s'en réjouit. Et pourtant aujourd'hui ce village en fête ne célèbre pas le retour de la belle saison.

Le matin, au temple, l'après-midi, dans la halle de gymnastique, la foule se presse : il y a 1100 ans que le nom d'Orvin est apparu dans l'histoire.

Il fallait rappeler cet anniversaire et depuis plusieurs mois un comité présidé par M. Georges Donzel, avec le pasteur Gobat comme secrétaire, s'était mis au travail pour commémorer dignement l'événement.

Le grand jour est arrivé. On a répondu de partout à l'appel. Tout le village est là, et aussi tant de voisins, tant d'amis, tant d'anciens habitants de la localité, que les locaux s'avèrent exigus. La prédication appréciée du pasteur Gobat, encadrée de chants et de musique, a marqué le début de la journée. L'après-midi, c'est la partie officielle, avec salutation aux invités, discours du maire d'Orvin, M. Charles Mottet, rappel historique du conseiller national, M. André Auroi, présentation de mes trois saynètes qui tentent de faire revivre des heures d'autrefois, salut amical de Bienne, quelques mots de M. le préfet Sunier, puis de M. Jules Mottet, président de la Bourgeoisie d'Orvin, le tout enrichi de productions du Chœur mixte, de la Fanfare, des Accordéonistes et du Chœur d'hommes (centenaire depuis 1962).

En regardant l'avenir comme le fit lucidement le maire d'Orvin, on rêve au passé et tandis que s'égrènent les souvenirs, vous plairait-il que nous retournions vers les siècles écoulés ?

Certains lecteurs souhaiteraient peut-être trouver ici un résumé aussi complet que possible de l'histoire d'Orvin. Je les renverrai au volume d'Albert Michaud intitulé *Contributions à l'histoire de la Seigneurie d'Orvin*, publié en 1923, et je me bornerai à tenter de vous intéresser à quelques pages de ce passé.

Chaque village, chaque coin de pays possède dans ses annales, des événements et des personnages qui ont été singuliers, qui ont marqué d'un sceau particulier et parfois pour longtemps son histoire. Orvin eut son compte de telles singularités locales dont le propre a été de faire de cette communauté quelque chose de bien distinct de ses voisins, bref, un petit monde à part.

Le vallon serré entre monts et collines, au centre duquel vit un village tapi dans la verdure, n'a pas changé beaucoup durant des siècles. Ce monde fermé s'ouvre maintenant et connaît une évolution — pour ne pas dire une révolution — qui, *nolens volens*, marque son histoire autant et plus peut-être que ne l'a fait 1815.

Ce changement se dessine depuis quelque vingt ans et dans cette courbe vient à point nommé s'inscrire la commémoration des onze siècles d'existence du village. Notre regard en arrière n'aura ni morne nostalgie, ni regrets inutiles. Il pourra aider à comprendre combien le caractère trempé dans tant de siècles de vie particulière a contribué à former cet esprit de décision qui permet à Orvin de vivre l'actuelle évolution avec calme et sans vaine fièvre.

DANS LA NUIT DES TEMPS

Parler des peuplements successifs du vallon d'Orvin, mesurer un peu cet intense brassage de populations, permet d'apprécier un fait dont l'importance doit avoir été décisive : depuis l'époque de la Tène, nous sommes ici dans une région limitrophe. Aux yeux d'Henri Hubert, la ligne La Tène - Aar - Limmat est déjà une frontière entre deux tribus celtiques.

A ce moment-là, le vallon est vraisemblablement habité. Sans insister sur une densité de la population que nous ne pouvons pas estimer, nous ne saurions négliger ces « pierres de l'autel » qui servaient à un culte célébré par les druides. Celle qui se trouvait au « clédar » de Jorat, à la limite entre Orvin et Lamboing, rappelle Albert Michaud, a très longtemps été l'objet de l'attention superstitieuse des passants qui devaient jeter sur elle des broussailles ou des fleurs. Et l'on disait aux enfants que, s'ils négligeaient de faire ce geste, « la pierre leur courrait après ».

Et qui sait si le culte des arbres, fort en honneur chez les Celtes, n'est pas l'origine première de cet amour des chênes, hêtres ou sapins immenses qu'on a laissé croître à tant d'endroits du vallon ?

Nous manquons certes de preuves archéologiques. C'est que le sous-sol n'a encore guère été fouillé. Il réserverait, j'en suis persuadé, d'heureuses surprises aux chercheurs.

On a pourtant retrouvé quelques vestiges de la route romaine, la Vy de l'Étra (ou Vy d'Étraz) qui, venant de Neuchâtel, descendait de la Montagne de Diesse et rejoignait dans les gorges de la Suze l'artère plus importante Petinesca — Augusta Rauracorum. Cette voie secondaire avait une importance économique, voire stratégique, mais aussi un rôle local ou régional, même si, comme le pense Henri Joliat, il faut distinguer la Vy d'Étraz longeant la rive nord du lac de Biemme d'un « chemin des mulets » allant de Nugerol à Soleure par la Montagne de Diesse, Orvin et Romont. Plus dense est le réseau routier, plus nombreuse la population. Ainsi, les soldats du camp romain qui devait se trouver « Sur Neuchâtel », à l'entrée du défilé de Jorat, n'étaient sans doute pas les seuls habitants du vallon d'Orvin.

A L'AURORE DE SON HISTOIRE

On pourrait croire ce petit monde perdu dans la sylvie, quand déferlent sur l'Occident les invasions successives. Le voilà pourtant aux confins de deux peuples, de deux civilisations. Comme dira M. Maxime Gorce, c'est la frange extrême du pays varasque*. Au cours du septième siècle probablement, arrivent de nouveaux habitants. Ils s'installent à demeure dans le vallon, appréciant peut-être déjà la douceur de son climat et la tranquillité des lieux. C'est le domaine de Loun (selon M. Gorce) ou de Ulf (nom dérivé de Wulf, comme pense Jaccard).

Vient s'ajouter au tableau l'ermite inconnu qui trouve ici occasion d'évangéliser et qui construit une chapelle dédiée à saint Pierre, celui qu'affectionnent et vénèrent particulièrement les disciples de saint Imier.

Dans ce coin méridional du « desertum Jorense » une modeste communauté vit et se développe. Et lorsque, le 19 mars 866, le roi Lothaire confirme à l'abbaye de Moutier-Grandval la possession de divers lieux, Ullvinc est cité comme dépendance de la villa de Nugerol.

* Les Varasques habitaient une région assez difficile à délimiter exactement et couvrant une notable partie de la Franche-Comté et du Jura suisse. Voir à ce sujet l'ouvrage de M. Maxime Gorce : *Occident - Saint-Imier*, tome II.

Ainsi Orvin est entré dans l'histoire. Ce qui est singulier, c'est que son nom soit le premier à paraître de tous ceux des communes actuelles au sud d'une ligne Saint-Ursanne - Tavannes - Moutier. Sombeval sera à l'origine de la commune de Sonceboz, mais Nugerol disparaîtra vers 1300. D'autres localités existent dans la région, certes, et parmi elles Saint-Imier et Péry dont mention sera faite dans le document de 884. Mais Orvin a d'emblée une place à part, prouvant son importance relative.

P.-O. Bessire souligne que l'abbaye de Moutier-Grandval domine désormais sur la majeure partie de la route de Mervelier à Nugerol. Sans être position-clé, Orvin a sa place et son rôle parmi ces « biens et villas qui sont nécessaires à l'entretien des religieux » (*Lotharius dixit*) et qui s'échelonnent des vignes du lac de Biemme à celles de l'Alsace en passant par les blés d'Ajoie.

Orvin et sa chapelle suivront un temps les destinées de l'abbaye de Moutier-Grandval, devenant en même temps qu'elle bien propre de l'Évêché de Bâle (donations de Rodolphe III de 999 et 1000) et faisant désormais officiellement partie du Saint-Empire romain-germanique, ceci dit en réservant l'autonomie qu'implique la souveraineté dont est investi le prince-évêque.

N'oublions pas qu'en suivant les destinées temporelles de l'Évêché de Bâle, Orvin demeurera cependant avec la majeure partie du Jura-Sud dans la juridiction spirituelle de l'évêque de Lausanne.

Dussé-je amener un sourire ou une moue sur certaines lèvres, je voudrais aussi rappeler, brochant sur le tout, les invasions des Sarrasins et l'arrivée d'éléments de populations nouvelles dans les régions proches du Jura. Des infiltrations se sont produites çà et là. Sait-on qu'Arthur Nicolet y pensait volontiers ? « Les descendants des Sarrasins sont connus pour leur humeur frondeuse et libertaire, d'un côté comme de l'autre de la frontière franco-suisse », écrit-il.

A l'entrée du défilé de Jorat, au pied de la colline où pouvait exister en son temps un camp romain, il y a la « Pierre au Sarrasin ». La tradition veut en faire le tombeau d'un de ces étrangers « infiltrés ». Je sais bien qu'on appelait Sarrasins, aussi aux 17^e et 18^e siècles, les bohémiens de passage dans le vallon d'Orvin, mais les vieillards qui m'ont parlé de la chose prétendent que la tradition est plus ancienne encore.

Hypothèse gratuite, dira-t-on, pas de fumée sans feu, rétorquera-t-on; le problème, à mon sens, méritait d'être soulevé, car les adjectifs utilisés par Nicolet ont parfois d'étranges résonances dans les annales de mon village d'origine !

SEIGNEURIE DANS L'ÉVÊCHÉ

« L'ancienne principauté bâloise constituait une vraie mosaïque de petits États agglomérés n'ayant pas beaucoup de relations entre eux », écrit Gustave Amweg. Orvin est une pièce de ce jeu.

La communauté paraît s'être détachée de Nugerol au cours du 11^e siècle. En effet, la confirmation des possessions de l'abbaye de Bellelay par Innocent II, le 14 mars 1141, cite l'église de Nugerol « cum appendiciis suis », mais Orvin — qui n'est d'ailleurs pas cité — ne semble pas concerné ici. La chapelle d'Ulvench avec toutes ses dîmes figure en revanche dans l'inventaire des possessions du chapitre de Moutier-Grandval que dresse la bulle du pape Alexandre III, le 27 février 1179.

Un siècle encore se passe. Pour la dernière fois, si j'ai bien compulsé l'histoire qu'en a écrite M. A. Rais, Orvin sera mentionné dans les annales de la prévôté de Moutier-Grandval : en 1295, les chanoines consentent à un échange de biens avec le prince-évêque Pierre Reich de Reichenstein et lui cèdent « les dîmes et un cens de 13 sous d'Orvin », mais ils conservent le droit de patronage de l'église de ce village.

Or, à cette époque, dès la fin du premier quart du 13^e siècle et jusque vers 1400, Orvin a ses barons. Ils tiennent en fief les terres du prince-évêque en ce lieu, mais sont aussi vassaux des comtes de Neuchâtel pour d'autres terres également reçues en fief. « Nobilis et dominus » sont leurs titres, ce qui paraît impliquer une certaine indépendance, pour ne pas dire une indépendance certaine, puisqu'on les voit faire don de terres à des abbayes voisines. Albert Michaud distingue cinq générations de barons. L'un d'eux, Jean, qui fut damoiseau, puis écuyer, et qui est mentionné comme cofondateur de l'église de Nidau, contresigna, les 25, 27 et 28 novembre 1352, le rôle des « Droits de l'Évêché de Bâle et du Sire de Nidau sur la Montagne de Diesse, à Orvin et à Bienne. » C'est là l'origine première des lois particulières de la Seigneurie d'Orvin.

C'est le moment de rappeler la proximité de la ville de Bienne, dont l'importance croissante fut sans doute plus décisive pour Orvin qu'il ne le paraît de prime abord. Bienne, dont le comte de Neuchâtel fut bailli, puis qui fut mise au bénéfice de l'immédiateté impériale et qui eut par la suite des rapports souvent pénibles avec plusieurs de ses suzerains, les princes-évêques de Bâle. Bienne encore, dont le maire porte le titre de bailli d'Orvin où il représente Son Altesse. Bienne enfin, à qui appartiennent, depuis le 14^e siècle déjà, la juridiction militaire et le droit de bannière à Orvin.

Pendant trois siècles, le rôle de 1352 fut appliqué, vraisemblablement sans qu'il y soit apporté de changements notables. Mais le 24 mai 1643, la communauté d'Orvin se réunissait et adoptait un projet de coutumier qui fut soumis à la sanction du prince-évêque. Ce texte dormit dans les tiroirs de la chancellerie épiscopale jusqu'en 1668. Le 12 octobre de cette année-là, Jean-Conrad de Roggenbach, « Prince souverain dans la Maiorie d'Orvin », sanctionnait les 67 articles de ces « loix, us et coûtumes » complétés par la suite de sept brèves « additions ». Ce texte resta en vigueur jusqu'à la Révolution.

Qu'on me permette, pour souligner le rôle de ces personnages, de citer un fragment de l'article premier du coutumier : « le Mayre Lieutenant, ou autres substitués, feront en nôtre nom, en tems accoutumé amasser la Justice, soit ordinairement ou extraordinairement, à quantes fois que besoins fera y assisteront tenant le sepre, et feront ouverture et cloison d'icelle ».

Proche parent de celui d'Erguel, le coutumier d'Orvin a, paraît-il, connu dans sa rédaction l'influence du droit coutumier neuchâtelois.

Les compétences s'imbriquent. Il est souvent difficile de s'y retrouver. Pas seulement pour nous, mais même déjà pour les gens d'alors.

En 1608, les hommes d'Orvin négligent l'appel du maire de Bienne et ne sont pas présents lorsqu'il s'agit de prêter serment au nouveau prince-évêque, en l'occurrence Guillaume Rinck de Baldenstein. Mais derrière leurs excuses, on sent un tantinet de désinvolture, ce que paraît aussi comprendre le prince en infligeant à la communauté une amende de cent livres !

DIFFICULTÉS AVEC LES VOISINS

On est féru d'indépendance à Orvin. Plus qu'ailleurs, me semble-t-il. La communauté, née sur une route dont j'ai souligné l'importance, paraissait de ce fait pouvoir s'ouvrir aux contacts avec l'extérieur. Eh bien ! non, elle se referme sur elle-même et vit des siècles durant jalouse de ses droits et désireuse d'en maintenir ce qui fait sa force et qui fait d'elle ce petit monde à part. Il vaut la peine, dans cet ordre d'idées, de voir de plus près les difficultés que connut la communauté avec ses voisins.

Quels sont-ils, ces voisins ? Au nord, les paroisses de Corgémont, de Sonceboz et de Péry. A l'est, celle de Vauffelin. Au sud, la ville de Bienne, à l'ouest enfin, la Seigneurie de la Montagne de Diesse.

Côté nord, la chaîne de Chasseral simplifie bien des problèmes. Les limites avec les trois paroisses susnommées de la Seigneurie d'Erguel sont bien définies et les litiges sont pratiquement inexistants.

Tournons-nous vers l'est. La paroisse de Vauffelin est desservie par les pasteurs d'Orvin depuis la Réformation et cet état de choses subsistera jusqu'en 1798. Mais cela ne signifie pas qu'un tel dénominateur commun empêchera des difficultés de surgir ou de se perpétuer.

La Suze paraît frontière naturelle entre les deux communautés. Il n'en est alors pourtant rien. Le territoire de Vauffelin s'avance à l'ouest de la rivière, d'un kilomètre environ. Orvin en prend ombrage et les sentences baillivales de 1413, 1433, 1458 et 1567 se suivent sans résoudre le problème, sans en changer non plus les données et, naturellement, sans apaiser les esprits. Orvin continue à se sentir lésé. Et l'affaire rebondit le siècle suivant. Toujours à propos des limites, un procès entre les deux communautés, en 1670-71, aboutit à une sentence du Conseil du prince du 8 avril 1672. Vauffelin, une fois de plus, a gain de cause et la « fontaine de la Goutte » — modeste source — demeure frontière.

Tout n'était pourtant pas dit encore. Un dernier partage a lieu, le 13 avril 1757. S'il met au point, provisoirement du moins, la question des limites dans le secteur incriminé, il n'empêche pas de nouvelles contestations de surgir, dix ans après, et cette fois à propos de l'entretien des chemins en cet endroit.

Et tout sera remis en jeu plus tard, puisque, aujourd'hui, Vauffelin a reculé jusqu'à la Suze.

Au sud, il y a la grande voisine, Bienne, qui, pour être chronologiquement la cadette, a connu une si rapide ascension qu'elle ose prendre comme un air protecteur à l'égard d'Orvin. Mais aussi sa situation « de petit État qui jouissait au fond de la liberté sous les dehors de la dépendance », comme dira le doyen Bridel, rejaillit-elle sans doute sur sa petite voisine septentrionale. Sa puissance bride les velléités de revendications territoriales (et les autres aussi !). On le constate particulièrement en 1780, quand après avoir obtenu du prince la sanction d'un règlement forestier pour la région de Jorat et du Spitzberg, Orvin, que Bienne et Nidau prétendent favorisé, accepte une délimitation et un partage de ces forêts où Bienne aura pour sa part la grande partie de celles de l'Envers de Jorat et de Macolin, alors qu'Orvin reçoit le côté du Droit, combien plus rocailleux.

Des difficultés plus graves doivent pourtant avoir existé : le 13 septembre 1661, le prince-évêque tranche une contestation entre

Bienne et Orvin en reconnaissant à cette dernière communauté le droit de faire pâturer son bétail au nord de la forêt de Malvaux. Et le 4 février 1665, «estant incommodée d'argent tant par les grands frais qu'elle a soustenu dans les Procès envers la ville de Bienne et contre la Montagne de Diesse » que par des dépenses pour l'église, la communauté d'Orvin décide, en grand plaid, la perception de nouvelles taxes locales.

Il faut aussi mentionner un problème qui se posait très ouvertement : Evilard appartiendra-t-il à la paroisse d'Orvin ou à celle de Bienne sur le plan particulièrement spirituel ? Et ici un mémoire à Son Altesse, daté du 21 janvier 1728, dû à la plume du pasteur Faigaux, est conçu en des termes énergiques : « La ville de Bienne, par malheur, est en possession d'Evilard pour le civil et ce n'est pas là-dessus que l'on dispute... Les Biennois qui sont des gens hardis et qui tâchent toujours de s'attribuer des droits qui ne leur appartiennent nullement, osent prétendre qu'Évilard dépend d'eux pour le spirituel aussi bien que pour le civil... » Évilard ne sera séparé de la paroisse d'Orvin qu'en 1821.

Voyons enfin ce qui se passe à l'ouest. Un long procès éclata en 1617 entre Orvin et la Montagne de Diesse. Il devait durer jusqu'en 1664 et eut pour objet les limites entre les deux seigneuries. Affaire compliquée, aux incidences multiples et qu'Albert Michaud a longuement décrite dans ses *Contributions à l'histoire de la Seigneurie d'Orvin*, pages 93 à 100. Toutes les tentatives de conciliation échouèrent. Orvin n'avait aucune confiance dans les arbitres désignés. Le prince-évêque et Leurs Excellences de Berne (intéressées parce qu'ayant hérité les droits des comtes de Nidau sur la Montagne de Diesse) souhaitaient que les communautés s'arrangent entre elles. Les contacts entre gens d'Orvin et de Lamboing devinrent impossibles. On en vint aux mains à plusieurs reprises. Deux bourgeois d'Orvin, notamment, y laissèrent leur vie, quatre furent gravement blessés. La tradition veut qu'un combat singulier eut lieu et il paraît certain qu'au « Tschabye dla dyutte » un David orvinois (il s'appelait Maillardet), petit et agile, cassa les reins d'un Goliath de la Montagne. Ceci se serait passé vers 1655. Toujours est-il que c'est dans ce sens aussi que le jugement des souverains fut rendu, puisque, les 3 et 4 septembre 1664, la communauté d'Orvin obtenait enfin raison sur tous les points en litige à propos de ses limites ouest.

LE PATOIS

Albert Michaud assure que l'origine celte des premiers habitants de la région d'Orvin est prouvée par les mots d'origine celtique conservés dans son patois. Souvenons-nous des réticences du doyen Bridel et de Favrat à propos de l'étymologie celtique des termes patois et évitons une conclusion aussi rapide.

Le patois d'Orvin est naturellement parent de ceux des villages du Jura-Sud et du canton de Neuchâtel. On sait combien les mots et les locutions peuvent varier d'une localité à une autre. Mais je dois souligner que le patois d'Orvin comporte passablement de différences d'avec ceux de la Montagne de Diesse, de Péry, de Plagne ou de Vauffelin, pour ne parler que des plus géographiquement proches. Malgré la parenté étymologique, de nombreux mots sont différents. Ils se prononcent autrement et la syntaxe varie. Cela n'empêchera certes pas les gens de villages voisins de s'entretenir dans leurs patois réciproques et de se comprendre quand même, mais cette diversité nous montre une fois de plus Orvin faire figure de petit monde à part.

Actuellement, ce patois est en voie de disparition. On le parlait encore couramment quand j'étais enfant. Seules maintenant demeurent dans la conversation quelques locutions, souvent parce qu'elles sont amusantes, ou des phrases particulièrement expressives. Mais ils ne sont plus là, ces vieillards qu'on écoutait avec un respect mêlé d'étonnement parler un langage où la rudesse côtoyait si heureusement la poésie. Et la génération suivante n'a pas pris la relève. A mesure qu'Orvin s'est ouvert, son patois a disparu.

A cause de ce que j'ai pu constater dans mon village natal, je ne suis pas du tout convaincu par ce qu'écrit M. Charles Montandon. S'il a raison quand il constate que la « répartition géographique des patois calquée sur celle des religions est particulièrement frappante dans le Jura bernois » à l'heure actuelle, il rend trop vite le protestantisme et les pasteurs responsables de cet état de choses. Qu'ils le soient pour une part dont l'importance reste à déterminer, je le veux bien, mais mon propos n'est pas d'en discuter longuement ici. Ce que je tiens à faire remarquer, c'est que des régions en très grande majorité protestantes, comme les villages de la Montagne de Diesse, Orvin, Plagne ou Vauffelin, pour ne citer qu'eux, ont gardé leur patois vivant longtemps après avoir accepté la Réforme.

La marche en avant de l'industrie est davantage responsable de la disparition des patois. Et avec elle le brassage des populations

qu'elle a déterminé pour une bonne part. Si c'est particulièrement frappant dans le Jura-Sud, je crois bien que cela se vérifie ailleurs aussi en Suisse romande.

Orvin, abandonnant ses particularités, s'ouvrant aux influences extérieures, perd *ipso facto* son patois, mais ni quatre siècles de protestantisme, ni le fait d'avoir rédigé ses annales en français n'en sont les causes directes.

FOLKLORE ET LÉGENDES

Un ancien pasteur d'Orvin, Robert Gerber, a laissé de fort intéressantes pages concernant le folklore du village, publiées dans les « Archives suisses des traditions populaires ». Il a eu la chance de recueillir au moment opportun des renseignements de valeur auxquels on se reportera avec fruit et intérêt.

Bien des coutumes d'autres localités du Jura-Sud sont apparentées à celles d'Orvin. Je m'en suis convaincu, par exemple, en lisant le travail du pasteur Pierrehumbert dans les « Actes » de 1917. D'allure souvent fort superstitieuse, les coutumes et croyances locales d'Orvin sont, elles aussi, en voie de disparition complète. Quand j'étais enfant, on en connaissait, on en vivait, devrais-je dire, encore un bon nombre où se mélangeaient confusément des héritages de la foi des pères et des résurgences de fort lointaine origine, si l'on me permet cette expression.

Orvin a été le théâtre, au 17^e siècle, de plusieurs cas de sorcellerie. Il ne faut pas l'oublier pour comprendre l'attrait de certaines formes d'occultisme et l'intérêt qu'on y a apporté, et pour y voir une source longtemps vivante d'enrichissement du folklore.

On croirait volontiers que cet intérêt particulièrement exacerbé pour les choses d'un monde surnaturel allait permettre une abondante floraison de légendes. Il est possible qu'elles aient été nombreuses à un certain moment, mais nous n'en savons rien. Ou bien, peut-on penser que les si nombreuses croyances et coutumes et les anecdotes qui les accompagnaient, suffisaient à alimenter les discussions et les veillées ? C'est aussi plausible.

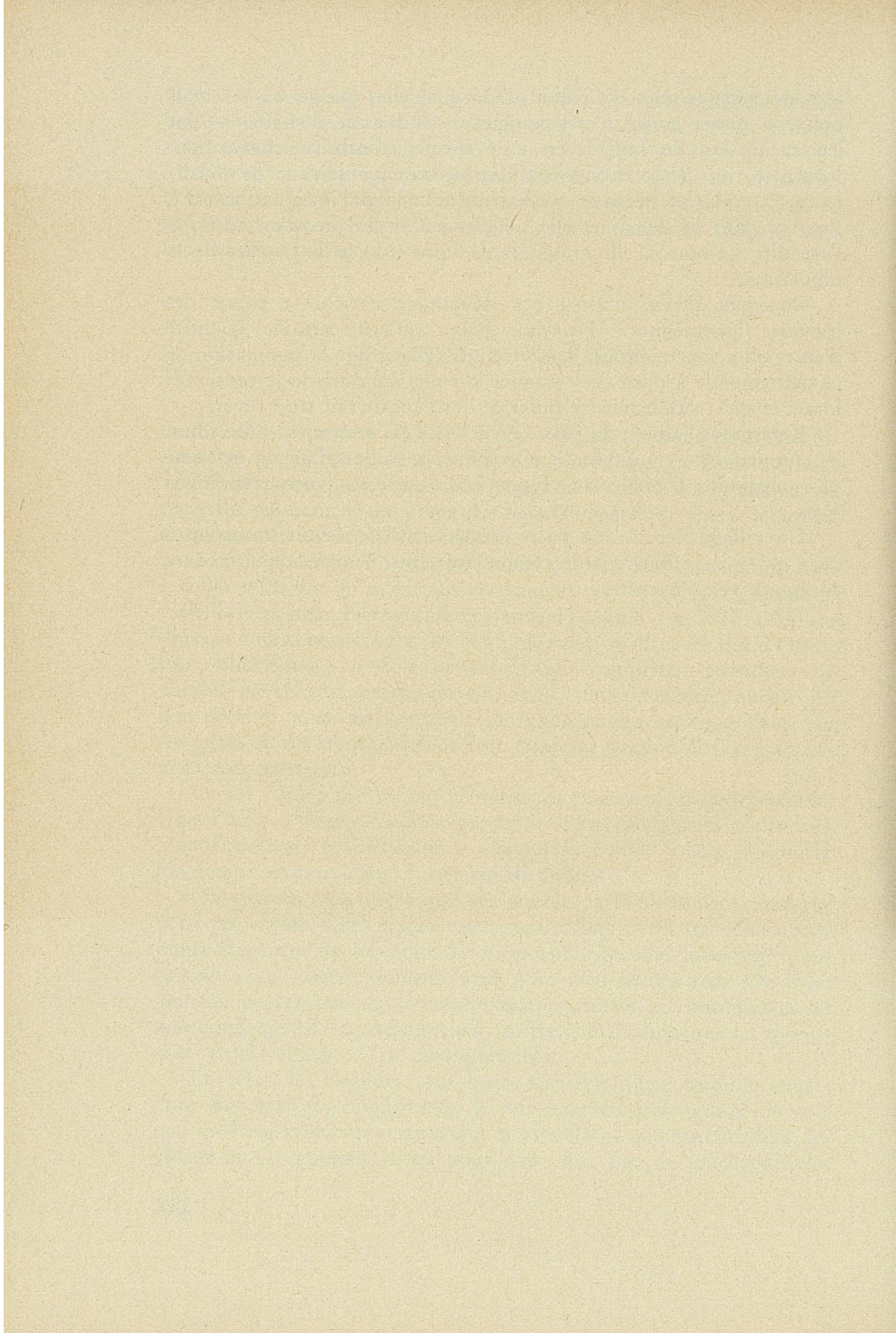
En effet, les légendes sous forme de récit d'une certaine envergure sont fort peu nombreuses. Je suis pour ma part étonné de voir que les êtres fabuleux et pourtant si attachants que sont les fées, les géants ou les gnomes, n'ont pour ainsi dire pas de place dans les

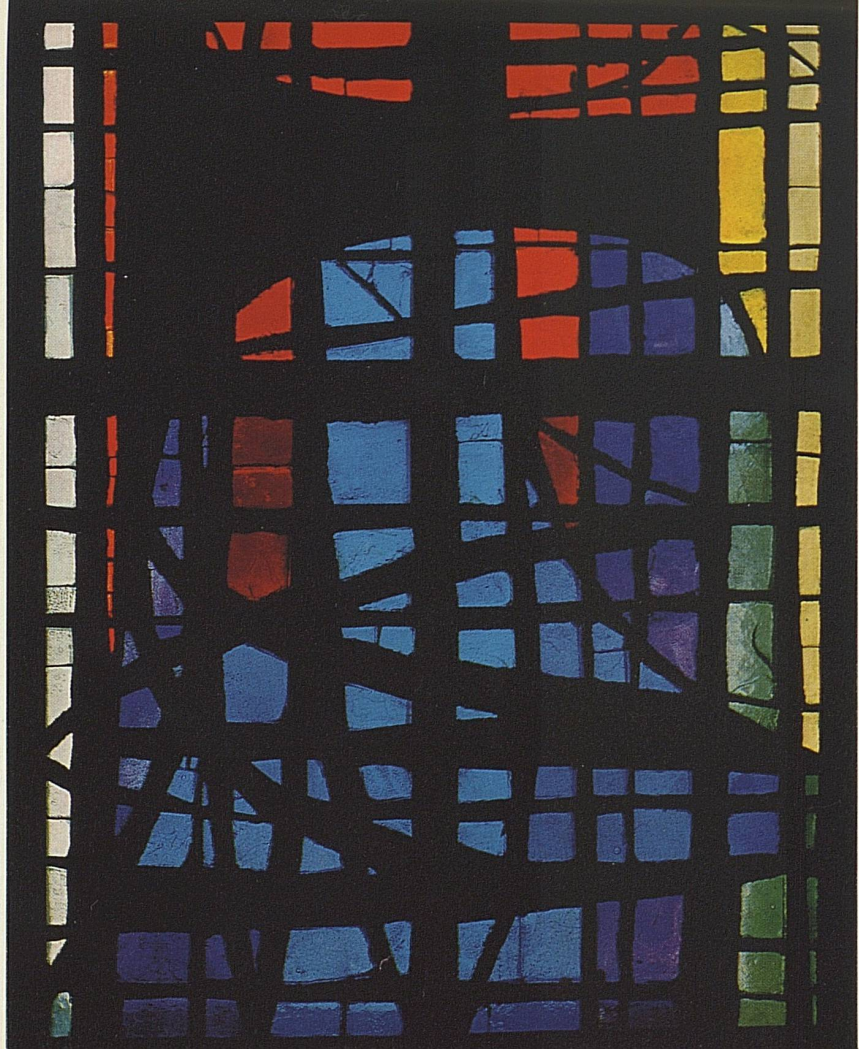
légendes particulières du vallon d'Orvin. Celles que je sais — mais puissé-je encore enrichir mes connaissances dans ce domaine — ont leur racine dans des faits divers, un événement local. Une chasse mouvementée, un crime mystérieux, un personnage sortant de l'ordinaire, et voilà une légende qui naît. Mais quand l'imagination est à l'œuvre dans ce domaine, elle semble garder les pieds sur terre, si j'ose dire, comme si elle craignait de faire trop belle la part de la fabulation.

Pourquoi Orvin n'a-t-il pas davantage enrichi le trésor des légendes jurassiennes ? Peut-être parce qu'une certaine quantité d'entre elles sont perdues. Peut-être aussi parce que la population de ce petit monde à part avait comme premier objectif de le conserver intact et qu'il valait mieux brider ce qui l'aurait fait trop rêver.

Refermons l'album du passé. Avez-vous été intéressés, voire émus, de côtoyer cette vie intense que le calme du vallon d'Orvin ne laisse pas soupçonner d'emblée au visiteur ? Si c'est le cas, vous m'en voyez ravi.

Un village fier de son passé et conscient de devoir beaucoup à ceux qui y ont vécu regarde comme autrefois, comme toujours, avec confiance vers l'avenir.





Jean-François Comment, Chapelle de l'Hôpital de Porrentruy.